

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 16 mai 2000, à 22 heures, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire et Clément Page, secrétaire général.

**ABSENCE MOTIVÉE :** monsieur Yves Ballard.

**ABSENCES NON MOTIVÉES :** madame Mireille Charbonneau et messieurs Alain Langlois et Marc-André Lehoux.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-209-05-00**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal...
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Révision d'une décision touchant un élève

- 6.2. Formation professionnelle / ouverture de poste
- 6.3. Intégration des arts à l'architecture / nomination de représentants au comité permanent
  - 6.3.1. Construction du Centre de formation professionnelle à Sainte-Julie
  - 6.3.2. Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur.

- 7. Information :
  - 7.1 Plan stratégique de répartition et de destination des immeubles.
- 7. Affaires diverses.
- 8. Parole au public.
- 9. Parole aux membres du Conseil.
- 10. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...**

Néant.

### **4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE**

Néant.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

### **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

#### **6.1 Révision d'une décision touchant un élève**

##### **Huis clos**

**C-210-05-00**

Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée se poursuive à huis clos.

##### **Retour à l'assemblée publique**

**C-211-05-00**

Il est proposé par monsieur Michel Pépin que l'assemblée redevienne publique.

Considérant la demande de révision d'une décision relative au changement d'école et au classement de l'élève Alexandre-Olivier Adam;

Considérant les observations recueillies lors de l'examen de la demande par le comité présidé par monsieur Jean-François Rabouin;

Considérant que le directeur de l'école est favorable à un changement d'école;

Considérant les résultats de l'expertise effectuée à la demande du comité;

Considérant l'urgence d'amener l'élève à une fréquentation normale de l'école;

Considérant la nécessité d'évaluer les capacités de l'élève en vue de son passage au secondaire;

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin :

- de procéder à un changement d'école pour Alexandre-Olivier Adam;
- de mettre à l'essai la recommandation du rapport d'expertise à l'effet d'inscrire l'élève dans un groupe d'élèves en difficulté grave d'apprentissage;
- de confier au directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, le soin de mettre en application les autres recommandations du rapport d'expertise et de trouver les conditions favorables à la scolarisation de l'élève.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.2 Formation professionnelle / ouverture de poste**

La présidente du Comité sur la formation professionnelle, madame Suzanne Chartrand, soumet au Conseil des commissaires le projet d'ajouter un poste d'agent d'administration au Centre de formation professionnelle. Le Conseil donne son accord de principe à ce projet en vue d'accélérer le comblement d'un tel poste d'ici à l'adoption du plan d'effectifs du personnel d'encadrement.

## **6.3 Intégration des arts à l'architecture / nomination de représentants au comité permanent**

### **6.3.1 Construction du Centre de formation professionnelle à Sainte-Julie**

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Monsieur Pierre Diamond et madame Huguette Bussièrès sont intéressés à participer à ce comité. Les membres du Conseil procèdent à un vote secret pour désigner le représentant de la Commission scolaire à ce poste.

Considérant le Règlement sur l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec;

Considérant que le comité permanent doit être composé d'un maximum de six membres dont l'architecte maître d'œuvre du projet, un représentant du ministre de la Culture et des Communications, un représentant des usagers nommé par la Commission scolaire et un représentant de la Commission scolaire nommé par celle-ci;

**C-213-05-00**

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de nommer au comité permanent madame Huguette Bussièrès, représentante de la Commission scolaire et madame Marie-Laure Elliott, représentante des usagers, le tout conformément au Règlement sur l'intégration des arts en architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **6.3.2 Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur**

Considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation d'agrandir l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur;

Considérant la nécessité de désigner un représentant de la Commission scolaire pour faire partie du comité ad hoc sur l'intégration des arts à l'architecture;

**C-214-05-00**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de nommer madame Manon Handfield à titre de membre du comité de sélection d'une œuvre d'art dans le dossier de l'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Plan stratégique de répartition et de destination des immeubles**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose deux documents concernant le plan stratégique de répartition et de destination des immeubles : une version mise à jour du plan étudié en séance de travail par le Conseil et la réponse au questionnaire du MÉQ sur la planification des aménagements scolaires.

À la demande de madame Jacques, les commissaires passent en revue les orientations contenues dans ce rapport avant de le transmettre au ministère de l'Éducation.

## **8. AFFAIRES DIVERSES**

Néant.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres échangent leurs commentaires sur les audiences publiques qui ont précédé concernant les orientations à long terme.

Il est également question des activités ayant eu lieu dans le cadre de la Semaine de la foresterie.

On souligne également la bonne performance des écoles de la Commission scolaire dans le palmarès publié dans La Presse relativement au taux de réussite des élèves aux examens du MÉQ.

## 11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**C-215-05-00**

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'ajourner la présente séance au mardi, 30 mai 2000, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire général

CP/ag